

## Musicothérapie :

Un accompagnement individualisé d'enfants présentant des troubles du développement.

La musicothérapie trouve ses racines dans le monde sonore qui constitue notre environnement : les bruits, les voix, les sons (sans oublier les sons de la langue), le silence, le souffle, le mouvement...

La musicothérapie peut être définie comme étant l'utilisation des éléments constitutifs de la musique (la vibration, le rythme, le son, la mélodie, l'harmonie) et bien entendu la musique elle-même, afin d'ouvrir des canaux de communication (les propres canaux du sujet auquel on s'adresse). (Déf. G. DUCOURNEAU)

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer différents aspects du développement de la personne. A l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute recueille les principaux éléments constituant l'histoire non verbale de l'enfant et de sa famille. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que : intégrer et moduler ses perceptions sensorielles, aider à la restauration des enveloppes corporelles-psycho, développer la conscience de soi et de l'entourage, initier des interactions avec autrui, diversifier les habiletés d'expression émotionnelle, de communication ou de socialisation, consolider l'estime de soi, développer les capacités d'imagination de création et de symbolisation, etc.

Lors de ce travail il s'agit d'accompagner la personne à devenir davantage « sujet de ce qui lui arrive », sujet de sa création, de son ressenti, de son histoire, de son corps, de sa pensée, acteur et responsable de sa vie, de ses choix, de ses goûts et de ses préférences, créateur de sa vie en devenant.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques propres à son domaine en exploitant la musique sous toutes ses formes. Ce travail, centré sur le sujet, se déroule principalement de façon non verbale. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques.

La personne est invitée à découvrir et explorer les diverses qualités (sonores, visuelles, tactiles...) des instruments, de son environnement, de son propre corps. Une grande variété d'instruments de musique, de techniques vocales et corporelles, est utilisée afin d'accompagner son cheminement personnel, partageant des moments d'exploration, d'expression, de dialogue, d'improvisation, de communication et de création. La musicothérapie offre un moyen privilégié pour aller à la rencontre de la personne, soutenir le développement optimal de son potentiel, et contribuer ainsi à son mieux-être.

Sylvain LACOUCHIE, Musicothérapeute

Renseignements et inscriptions : 07-81-62-79-82  
sylvain.lacouchie@musicotherapie-aml.com

AML, 11 allée Edmé Mariotte,  
87000 Limoges

[www.musicotherapie-aml.com](http://www.musicotherapie-aml.com)

